
Compte rendu de la commission Habitable

Du 1^{er} octobre 2015

Présents : Pierre Le Boucher (CDV) ; Arnaud Fautrat (CN St Cast) ; Yvon Furet (CDV), Philippe Mevel (YCVA) ; Philippe Lena (YCVA) ; Alain Le Breton (CNPL) ; Christian Jezequel (CNPL) ; Alan Richard (LCC) ; Anne Marie Le Buhan (CDV) ; Philippe Ferrelloc (SRP) ; Yann Colin (SRP) ; Jean Pierre Collet (YC La godille) ; Didier Corfec (YC la godille)

Excusés : SNSQP

Mise en place du nouveau Championnat Départemental Habitable

Les clubs habitables intégrant ce championnat sont :

- CN St Cast
- YC Val André
- YC La Godille le legué
- SR Perros
- CN Paimpol
- Sport Nautique St Quay
- Loguivy Canot Club

Réduction du nombre de dates, nous sommes passés de 13 à 7 dates, dans le but d'augmenter la participation du nombre de bateaux.

LE CAHIER DES CHARGES

Les Clubs doivent répondre au cahier des Charges (*Cf en pièce jointe*).

1. Gratuité du port : Le YC Val André fait état de difficultés pour obtenir la gratuité dans le port une semaine avant et une semaine après. Le club demande un appui du CDV pour rencontrer la Mairie et essayer de trouver des solutions.
2. Moyens de levage et de mise à l'eau : Sr Perros ok / YC La godille OK / LCC OK / St Cast OK / Paimpol se renseigne Cci ou Chantier / Dahouet se renseigne
3. Logistique course : Possibilité d'envoyer en amont de la régata un fichier Freg avec une matrice. Il suffit d'effectuer pour le club un import du fichier puis un export vers le CDV du fichier sauvegarde wdz après la régata.

COMMUNICATION ET PROMOTION

- Présentation du Championnat et du Trophée au Salon Nautique de Paris le 5 décembre 2015 (16h30-18h) sur le Stand Bretagne.
- Newsletter envoyée en amont de l'épreuve (1200 contacts qualifiés, principalement les licenciés de voile Habitable du département). 3 Newsletters numériques prévues avant le début du Championnat et en cours de Championnat.
- Présentation du championnat et du Trophée lors de la remise des prix des championnats et trophées départementaux le 30 janvier 2016 au CDV à la Maison Départementale des sports (A partir de 11h).
- Invitation des partenaires aux différentes pots et remises des prix du championnat (sur chaque date de régata) Démarche effectuée par le club, le CDV fournira une liste en amont.
- Constitution d'un pack promo à installer lors de chaque épreuve (banderoles/pavillons.) Ce pack transitera à chaque régata.
- Valorisation du partenariat lors des communiqués de presse.

- Page dédiée au Championnat et au Trophée sur le site Internet du CDV 22 : <http://www.cdv22.com>
- Communication sur la page facebook dédiée à l'épreuve.
- Affiches et les flyers du Championnat et Trophée (diffusion dans tous les clubs, tous les offices de Tourisme du département et tous les ports partenaires)
- Communiqué de presse avant et après chaque épreuve
- Présence du CDV à chaque remise des prix

DOTATIONS CLUBS

- Constitution d'un pack de flammes permettant de distinguer les catégories de courses (soit un par club soit un pour le championnat) à voir selon le budget/ renseignement pris par le CDV.
- Possibilité de doter les clubs d'un appareil permettant d'obtenir un signal sonore efficace (A trouver et à chiffrer).
- Possibilité de doter les clubs du nouveau pavillon U.

DOTATIONS COUREURS

- Dotation coureurs et/ou bénévoles (idées : vestes sans manches / bonnets / mugg / flashlight/ casquette) à voir selon le budget/ renseignement pris par le CDV
- Dotation remise des prix (trophée personnalisé pour le 1^{er} de chaque catégorie + 1 lot)

Pré INSCRIPTION EN LIGNE

Proposition faites aux clubs main non retenue. Toutefois, les clubs vont sonder leurs adhérents pour connaître leurs intentions de participation selon le calendrier proposé.

PRINCIPE DU RUBAN BLEU

Chaque Club va définir une ligne de départ/arrivée au niveau de son port (Photo précisant l'alignement de référence à communiquer au CDV rapidement). Le CDV se charge ensuite de diffuser le principe et les alignements à tous les coureurs et à tous les clubs.

Ainsi lors des convoys de liaison entre deux ports étapes, l'équipage prend une photo au moment du départ selon l'alignement défini et l'envoie au CDV par mail. Même Chose au niveau du port arrivée. Le CDV s'occupera de la gestion des temps établis et tiendra à jour les classements.

Le But est de valoriser le convoi et de créer une émulation entre les équipages.

PROCEDURE CARTE OSIRIS

Toutes les régates du Championnat doivent être déclarées sur le site fédéral en grade 5B.

La carte OSIRIS est obligatoire sur le championnat, il faut en faire la demande bien en amont.

La carte OSIRIS représente un coût de 45€ pour une validité de 4ans, son renouvellement ensuite est de 29€. (**cf tableau en pièce jointe**) Les coûts des certificats ORC sont annuels.

Recensement de toutes les régates de club Habitable :

Chaque club doit déclarer toutes ses régates sur le site FFV.